

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 605 23 mars 2006

SOMMAIRE

A. Neuféglise & Cie, S.e.c.s., Kehlen 29004	Corporate Jet, S.à r.l., Luxembourg 290	017
A.N.I. S.A.H., Strassen	Cyber Média Group S.A., Luxembourg 290	027
Adacta Holding S.A., Strassen 29035	Dantex Marketing S.A., Luxembourg 290	033
Advance S.A., Luxembourg	De Mello Holding S.A., Luxembourg 290	027
Advance S.A., Luxembourg	De Mello Kusabi S.A., Luxembourg 290	028
Advance S.A., Luxembourg	Deadline S.A., Luxembourg 290	024
Aerdenhoutse Participatie Maatschappij BV	Desta Investment, S.à r.l., Luxembourg 290	002
(A.P.M.B.V.), S.à r.l., Luxembourg 29000	Dreadnought Investments Limited, S.à r.l., Luxem-	
Agyr Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette 29032	bourg 290	029
Alexsys Luxembourg S.A., Luxembourg 29032	Dukaat S.A., Luxembourg	032
Alpha Marine S.A., Luxembourg 29037	E.L.S. (Euro-Lift Systeme) A.G., Remich 290	015
Alpha Marine S.A., Luxembourg 29037	Emico, S.à r.l., Luxembourg	996
Amex-L, S.à r.l., Howald	Empe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	034
APW Finance (Luxembourg), S.à r.l., Munsbach 28996	Energie Systems, Luxembourg 290	003
Aphrodite, S.à r.l., Luxembourg 29028	Enki Food S.A., Luxembourg 290	001
Apone S.A., Luxembourg	Equium S.A., Luxembourg 290	028
Architecture & Aménagement S.A., Luxembourg. 29031	Esquire Capital Holdings S.A., Luxembourg 290	029
Bis 120 S.A.H	Etablissement Sinner & Cie, S.à r.l., Howald 290	030
Bofrost Benelux Holding, S.à r.l., Foetz 29035	Fiduciaire Internationale de Luxembourg S.A.,	
Boscolo International S.A., Luxembourg 29039	Peppange 290	000
Boscolo International S.A., Luxembourg 29039	Fintralux S.A.H., Strassen 290	034
Boscolo International S.A., Luxembourg 29039	Finvela S.A., Luxembourg	026
Boscolo International S.N.C., Luxembourg 29036	FSJ (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg 289	995
Boscolo International S.N.C., Luxembourg 29036	Gentleman Style, S.à r.l., Luxembourg 289	996
Boscolo International S.N.C., Luxembourg 29037	Graham Turner S.A., Luxembourg 290	031
Boscolo International S.N.C., Luxembourg 29037	H.T.S.B., Handel-Transport und Schiffahrt	
Bourkel Pavon & Partners S.A., Luxembourg 29022	Benelux A.G., Luxembourg	038
BWI International Holdings S.A. (Force, Fortune,	HD Productions S.A., Luxembourg 290	000
Fortress), Luxembourg	Hein Kältetechnik, S.à r.l., Strassen 290	036
BWI International Holdings S.A. (Force, Fortune,	Hein Services, S.à r.l., Strassen	036
Fortress), Luxembourg	Hein, S.à r.lFabrique de Fours, Strassen 290	038
BWI International Holdings S.A. (Force, Fortune,	Héron S.A., Luxembourg 290	030
Fortress), Luxembourg	Hifi Immobilière, S.à r.l., Luxembourg 290	006
Carraig Investments S.A., Luxembourg 29014	I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A.,	
ChipPAC Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 29038	Luxembourg	002
ChipPAC Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg 29038	I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A.,	
Claude Konrath Constructions, S.à r.l., Steinsel 29035	Luxembourg	003
Claude Konrath Promotions, S.à r.l., Steinsel 29030	Immobilière 2F S.A., Luxembourg 290	026
Comar S.A., Luxembourg	Intels Group S.A., Moutfort	
Computerschoul, S.à r.l., Aspelt 29014	Inter-Haus-Luxembourg S.A., Luxembourg 290	002



International Access Control Systems S.A., Lu-		Pfizer Enterprises, S.à r.l., Luxembourg	29033
xembourg	29030	Quarter Horse Association Luxembourg, A.s.b.l.,	
Investissements Immobiliers du Luxembourg S.A.,		Geyershof	29023
Luxembourg	29031	Reifen Kiefer, GmbH, Schengen	29003
Jetix Europe Properties, S.à r.l., Munsbach	29000	Seamax S.A., Luxembourg	2901
JMW Luxembourg S.A., Luxembourg	29029	Seamax S.A., Luxembourg	28994
JPMorgan European Property Holding Luxem-		Sedona Participations S.A., Luxembourg	2901
bourg 4, S.à r.l., Senningerberg	29033	Sedona Participations S.A., Luxembourg	29016
JPMorgan European Property Holding Luxem-		Sinf S.A.H., Strassen	29028
bourg 5, S.à r.l., Senningerberg	29023	St Edouard, S.à r.l., Luxembourg	29022
Laira Business S.A., Luxembourg	29017	St Luke, S.à r.l., Luxembourg	29018
Locamar S.A., Luxembourg	29017	St Luke, S.à r.l., Luxembourg	29018
Luminosa Holding S.A., Luxembourg	29003	St Marius, S.à r.l., Luxembourg	29022
Luxembourg Service Frais, S.à r.l., Luxembourg	29035	St Pierre, S.à r.l., Luxembourg	29018
	29024	St Yvette, S.à r.l., Luxembourg	29018
Manta Corporation S.A., Luxembourg	29040	Steady Growth Enterprises S.A. (Holding), Luxem-	
Manta Corporation S.A., Luxembourg	29040	burg	29008
Matériaux Marketing Services S.A., Hobscheid	29027	Stellarosa, S.à r.l., Soleuvre	29034
Mersch & Schmitz, Equipements Techniques du		Stone Systems, S.à r.l., Mamer	2903
Bâtiment, S.à r.l., Holzem	28994	T.L.O. Diana S.A., Strassen	29027
Metalconcept S.A	29015	The Before, S.à r.l., Dudelange	29024
Meursault S.A., Luxembourg	29001	Transman, S.à r.l., Luxembourg	29013
Meursault S.A., Luxembourg	29001	Unlimited Company S.A., Sanem	29034
Morsa Capital S.A., Luxembourg	29018	W.M.A., World Management Assistance, S.à r.l.,	
Morsa Capital S.A., Luxembourg	29022	Esch-sur-Alzette	29034
Multi Media Distribution S.A., Luxembourg	29032	Western Riding Association Luxembourg, A.s.b.l.,	
Oldex S.A., Luxembourg	29039	Ingeldorf	2900!
Overland, S.à r.l., Luxembourg	28995	Whitehill Capital S.A., Luxembourg	2899
Paint Horse Association Luxembourg, A.s.b.l.,		Whitehill Capital S.A., Luxembourg	2899
Luxembourg	29023		

SEAMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 64.363.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a ratifié la nomination de Monsieur Bart Van Der Haegen en qualité d'administrateur-délégué, coopté par la réunion du Conseil d'Administration du 5 août 2005. La totalité de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion lui sont confiés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111946.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MERSCH & SCHMITZ, EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BATIMENT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: Holzem. R. C. Luxembourg B 13.549.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour MERSCH & SCHMITZ, EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BATIMENT, S.à r.l.

J. Reuter

(111966.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



FSJ (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 83.940.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions de l'Associé Unique de la Société du 18 novembre 2005

L'associé unique:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans, à partir du 18 novembre 2005 au 12, rue Léon Thyes à L-2636 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour FAIRLAND PROPERTY LTD

Liquidateur

B. Zech

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110497.3/724/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2005.

WHITEHILL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 91.964.

Les comptes annuels pour la période du 7 avril au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111125.3/723/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

WHITEHILL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 91.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111123.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

OVERLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 90.682.

Changement suivant le contrat de cession d'actions du 15 décembre 2005:

- Ancien actionnaire unique: Monsieur Jacobus Adrianus Marcellus Wintermans, né le 1er juin 1941 à Eersel, Pays-Bas, domicilié Donkseinde 9, B-2930 Brasschaat, Belgique.
- Nouvel actionnaire unique: B.V. HOLDING MAATSCHAPPIJ DE HONDSRUG, Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam, Chambre de Commerce d'Amsterdam n $^{\circ}$ 33110286.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour OVERLAND, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05899. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111519.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



GENTLEMAN STYLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 4, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 40.880.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Signature.

(111121.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.269.

Les comptes annuels au 31 août 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05845, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(111166.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

EMICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur. R. C. Luxembourg B 113.006.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-second day of December. Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

- Mr Jürgen Amann, property developer- investor, born in Munich (Germany) on February 23, 1941, residing at Loretohöhe 14, 6300 CH-Zug;
- The company Dr AMANN AG, with registered office at Baarerstrasse 11, CH-6300 Zug, registered under the number CH-170.3.014.949-5, both represented by Mr Bernard Felten, laywer, residing professionally in L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur,

by virtue of two proxies given on December 16, 2005.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The above named persons in the capacity in which they act, have declared their intention to constitute by the present deed a «société à responsabilité limitée» and to draw up the Articles of Association of it as follows:

- Art. 1. There is hereby established a «société a responsabilité limitée» which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10th, 1915 referring to commercial companies as amended from time to time, as well as by the present statutes.
 - Art. 2. The denomination of the corporation is: EMICO, S.à r.l.
 - Art. 3. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It can be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg according to an agreement of the participants.

Art. 4. The object of the company is the holding of one or several real estate as patrimony.

The object of the corporation is also the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies and any other forms of investments, to acquire by way of purchase, subscription or otherwise and to realize by sale, exchange or otherwise all types of transferable securities, the management control and development of such interests the corporation may participate at the foundation and development of any industrial or commercial enterprise and may borrow and grant any assistance to such enterprises by loans, guaranties or otherwise.

The corporation may realize all personal real estate, financial or industrial, commercial or civil transactions, which are directly or indirectly in connection to its object.

The corporation may realize its object directly or indirectly in its own name or on behalf of third parties, alone or in association, by way or any kind of operations which may favour its object or the object of companies in which it has interests.

In general the corporation may take any mesures of control and supervision and carry out all operations which deem to be usefull to the accomplishment of its object and purpose.

Art. 5. The corporation is established for an unlimited period.



- **Art. 6.** The capital of the corporation is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) parts of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.
 - Art. 7. Parts may be freely transferred between participants.

Transfer of parts inter vivos to non-participants may only be made with the agreement of participants representing at least seventy-five per cent (75%) of the capital.

For all other matters reference is being made to Articles 189 and 190 of the law referring to commercial companies.

Art. 8. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

- **Art. 9.** The death, the suspension of civil rights, the bankruptcy or the failure of one of the participants do not put an end to the company.
- **Art. 10.** The company is administrated by one or more managers (gérants), who need not be participants. They are appointed by the general meeting of participants for an undefined period and they can be removed at any time.

The powers of the managers (gérants) will be determined in their nomination deed.

Art. 11. Decisions of participants are being taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management.

No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

If the company has only one participant the sole participant will exercise the powers reserved by law or by the present statutes to the general meeting of participants.

The resolutions taken by the sole participant will be set down in the form of minutes.

- Art. 12. The accounting year of the corporation starts on the first (1st) of January and ends on the last day of December each year.
- Art. 13. Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the corporation as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up.

The revenues of the corporation, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations and the provisions constitute the net profit.

Five per cent (5%) of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting of participants.

- **Art. 14.** In case of dissolution of the corporation each participant will draw, before any distribution, the nominal amount of his parts in the capital; the surplus shall be divided in proportion to the invested capital of the participants. Should the net assets not allow the reimbursement of the capital, the distribution will take place in proportion to the initial investments.
- **Art. 15.** In case of dissolution of the corporation the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be participants, designated by the meeting of participants at the majority defined by Article 142 of the Law of August 10th 1915 and of its modifying laws. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.
 - Art. 16. The parties will refer to the existing regulations for all matters not mentioned in the present statutes.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December, 2006.

Subscription - Payment

The statutes having thus been established; the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

- Mr Jürgen Amann	495
- The company Dr AMANN AG.	5
Total: five hundred parts	500

The shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimation - Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of its formation, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (1,500.- EUR).

Extraordinary General Meeting

After the Articles of Association have thus been drawn up, the above named participant exercising the powers of the general meeting has passed the following resolutions:



- 1) Has been appointed as manager (gérant) of the company for an undetermined period:
- Mr Jürgen Amann, prenamed.

The company is validly bounded by the sole signature of the manager.

2) The registered office of the company is fixed at L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil statute and residence, the said person appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- 1) Monsieur Jürgen Amann, promoteur-investisseur immobilier, né le 23 février 1941 à Munich (Allemagne), demeurant à Loretohöhe 14, 6300 CH-Zug (Suisse);
- 2) La société Dr AMANN AG, ayant son siège social à Baarerstrasse 11, CH-6300 Zug, enregistré sous le numéro CH-170.3.014.949-5,

tous deux représentés par Monsieur Bernard Felten, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privées données le 16 décembre 2005.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants, et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'il agit, ont déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1er. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. La société prend la dénomination de: EMICO, S.à r.l.
 - Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg de l'accord des associés.

Art. 4. La société a pour objet de détenir à titre patrimonial un ou plusieurs biens immobiliers.

La société a pour objet' la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

- Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent parts sociales (500) de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune toutes souscrites et entièrement libérées.
 - Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Des transferts de parts sociales inter vivos à des non-associés ne peuvent se faire que moyennant l'agrément des associés représentant au moins 75% du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

- Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués.

Les pouvoirs des gérants seront déterminés dans leur acte de nomination.



Art. 11. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Si la société n'a qu'un seul associé, il exercera tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou par les présents statuts.

Les résolutions prises par l'associé unique seront inscrites sous forme de procès-verbaux.

- Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- Art. 13. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

- Art. 14. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.
- Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, les comparants souscrivent l'intégralité du capital comme suit:

- Monsieur Jürgen Amann	495
- La société Dr AMMAN AG	5
Total: cinq cent parts	500

Les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,-EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, l'associé préqualifié, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Jürgen Amann, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature unique du gérant.

2) Le siège social est établi à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Felten, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 151S, fol. 53, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

G. Lecuit.

(002247.3/220/217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.



JETIX EUROPE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 72.308.

Les comptes annuels au 30 juin 2000 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05938, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(111169.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme. Capital social: EUR 33.538,78.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 61.212.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-BK07870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(111205.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

AERDENHOUTSE PARTICIPATIE MAATSCHAPPIJ B.V. (A.P.M. B.V.), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.500,-.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 57.309.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 1^{er} novembre 2005 de la société A.P.M. B.V. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Démission des administrateurs suivants à partir de la date d'élection jusqu'à la date de cette assemblée:

Marcus J. Dijkerman;

Patrick L.C. van Denzen.

2. Nomination des administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de cette présente assemblée:

J.D.T. van der Molen;

R.E.J. Brekelmans.

ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

3. Transfert du siège social de la société du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AERDENHOUTSE PARTICIPATIE MAATSCHAPPIJ B.V. (A.P.M. B.V.)

ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111379.3/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

HD PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 88.594.

Le soussigné déclare démissionner de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en-tête.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

L. Heyse.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111576.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ENKI FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 49.163.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 décembre 2005 que:

1. L'assemblée a constaté les démissions de Monsieur Norbert Schmitz, de la société FMS SERVICES S.A., et la société S.G.A. SERVICES S.A. de leurs postes d'administrateurs de la société.

L'assemblée a constaté la démission de la société H.R.T. REVISION, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes de la société.

- 2. L'assemblée a nommé en leur remplacement jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:
 - Monsieur Patrick Weinacht, juriste, demeurant à Luxembourg,
 - Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à Luxembourg,
 - Madame Stéphanie Lacroix, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé en remplacement de la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., au poste de commissaire aux comptes de la société, jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur le bilan au 31 décembre 2005:

- La société anonyme BS CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-Rue.
- 3. L'assemblée a décidé de transférer le siège social du L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur à L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111431.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

MEURSAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 60.901.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111542.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MEURSAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 60.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111548.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

INTELS GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 17, Gappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 89.700.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(111543.3/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 62.821.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Madame Andrea Thielenhaus, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- M. Gerhard Nellinger, Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111502.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DESTA INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 35.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 96.750.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé et gérant unique pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004

Il a été décidé:

- de renouveler le mandat du gérant unique DESTA S.A. jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour DESTA INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111514.3/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

I.B.F., INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 30.538.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 octobre 2005 que:

1. L'assemblée a constaté la démission de Monsieur Jacques Benzeno de son poste d'administrateur de la société.

L'assemblée a nommé en son remplacement jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

- Monsieur Yves Wallers, expert-comptable, demeurant à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

L'assemblée a ratifié la nomination par le conseil d'administration en date du 12 janvier 2005 de Madame Stéphanie Lacroix au poste d'administrateur de la société et l'a réélu jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005.

Elle a également réélu au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:

Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à Luxembourg.

- 2. L'assemblée a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se prononcera sur l'exercice 2005:
 - BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pour la société

Signature

Un mandataire



Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111462.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

I.B.F., INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 30.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111466.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

ENERGIE SYSTEMS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 105.866.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 15 décembre 2005 à 8.00 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Pierre Hames, demeurant au 5, an der Hiel, L-6850 Manternach, de son mandat d'administrateur-délégué et nomme en son remplacement Madame Marie Josée Mannes, demeurant au 5, an der Hiel, L-6850 Manternach. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social 2010.

L'assemblée confirme le mandat de Monsieur Pierre Hames comme administrateur de la société. Il prendra fin à l'issue de l'assemblé générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111518.3/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

REIFEN KIEFER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 86, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 94.761.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(111565.3/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

LUMINOSA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 65.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111590.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



AMEX-L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 37, avenue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 87.960.

Constituée par-devant Me Léon Thomas dit Tom Meztler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1298 du 7 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour AMEX-L, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(111561.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ADVANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 55.546.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111550.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ADVANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 55.546.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111553.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ADVANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 55.546.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature.

(111555.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

A. NEUFEGLISE & CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zoning Industriel.

R. C. Luxembourg B 113.000.

Extrait de l'acte constitutif

1. Les associés

- Monsieur Neuféglise Adriaan Jacobus, né à Zuldzande, le 19 mai 1952, demeurant à NL-4503 AD Groede (Hollande), Walenstraat 14;
- Madame Rechsteiner Anna Clarina, née à's Gravenhage, le 2 avril 1966, demeurant à NL-4503 AD Groede (Hollande), Walenstraat 14.

2. L'objet social

- L'objet de la Société est la gestion de son propre patrimoine et la gestion des participations;
- La Société ne participera pas à la vie économique en général;
- La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique;



- La Société peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la Société contre les risques de crédits, cours de change, taux d'intérêts et autres risques;
 - La Société peut acquérir, transférer et gérer toute sorte d'immeuble dans tous pays ou louer;
- La Société peut accomplir toutes opérations financières ou autres se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative, voir article 4. de l'acte constitutif.

3. Le siège social

Le siège social de la Société est établi au Zoning Industriel à L-8287 Kehlen et peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg ou provisoirement à l'étranger selon l'article 2. de l'acte constitutif.

4. Gérance

La Société est gérée par l'Associé Commandité: Monsieur Neuféglise Adriaan Jacobus.

La Société est engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité d'Associés Commandités, par la seule signature de l'un quelconque des Associés Commandités ou par la seule signature de toute personne à laquelle le pouvoir de signer pour la Société a été valablement conféré par les Associés Commandités conformément à l'article 9.1. de l'acte constitutif.

5. Pouvoirs du gérant

- L'Associé Commandité est responsable personnellement indéfiniment et solidairement des engagements sociaux n'étant pas couverts par les actifs de la Société;
- L'Associé Commandité a le pouvoir de mener et approuver tous actes et opérations nécessaires ou utiles à la réalisation des objets de la Société, y compris, pour autant que de besoin, la façon dont les résultats d'une entité affiliée sont affectées;
- Sous réserve du dernier point ci-dessous, l'Associé Commandité peut à tout moment nommer un ou plusieurs agents ad hoc en vue de l'accomplissement de tâches spécifiques. L'Associé Commandité déterminera les pouvoirs et rémunération (le cas échéant) de ces agents, la durée de leur mandat et toute autre condition du mandat. Le(s) mandataire(s) ainsi nommé(s) est/sont révocable(s) ad nutum par décision de l'Associé Commandité;
- La nomination de(s) mandataire(s) conformément au point ci-dessus n'aura pas d'effet sur la responsabilité illimitée de l'Associé Commandité;
- Le Commandité n'a aucune autorité ou pouvoir d'agir comme mandataire de la Société ou de l'Associé Commandité de la Société.

6. Capital social

Le capital souscrit de la Société est fixé à un montant de dix mille euros (10.000,- EUR) représenté par dix (10) parts de mille euros (1.000,- EUR) chacune dont:

- Une (1) part de mille Euros détenue par Madame Rechsteiner Anna Clarina;
- Neuf (9) parts de mille Euros détenues par Monsieur Neuféglise Adriaan Jacobus.

7. Durée

La Société est constituée à la date du 16 décembre 2005 pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07237. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002025.3/000/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

WESTERN RIDING ASSOCIATION LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 12, rue Longchamps.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2005

En date du 22 janvier 2005, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer à l'adresse du secrétaire, le siège social de la WESTERN RIDING ASSOCIATION LUXEMBOURG, lequel se trouvait auparavant être fixé à Dudelange.

Changement des statuts:

Art. 1er. Il est fondé par les présents statuts une association sans but lucratif dénommée WESTERN RIDING ASSO-CIATION LUXEMBOURG ayant son siège social à Dudelange à remplacer par: ayant son siège social à l'adresse du secrétaire à Ingeldorf.

Ingeldorf, le 5 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07769. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111615.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



HIFI IMMOBILIERE, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. HIFI IMMOBILIERE S.A.).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 46.241.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de HIFI IMMOBILIERE S.A., R.C. Luxembourg B 46.241, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 117 du 29 mars 1994.

La séance est ouverte à dix heures quinze sous la présidence de Monsieur Guy Bernard, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Jacquemart, juriste, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatorze mille (14.000) actions ayant eu une valeur nominale de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) constituant l'intégralité du capital social antérieur de quatorze millions Francs Luxembourgeois (LUF 14.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procèsverbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Expression du capital en euros.
- 2. Transfert du siège social du 132, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 19, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.
- 3. Réduction de capital à concurrence de EUR 147.050,93 pour le ramener de son montant actuel converti de EUR 347.050,93 à EUR 200.000,-, partiellement par absorption de pertes et partiellement par affectation à un compte de réserve indisponible.
 - 4. Transformation de la société en «S.à r.l.» et refonte subséquente des statuts.
 - 5. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire et décharge.
 - 6 Nomination d'un(e) gérant(e) unique.
 - 7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 132, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg au 19, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Deuxième résolution

La valeur des actions est supprimée et le capital est désormais exprimé en euros, de sorte que celui-ci est désormais fixé à trois cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 347.050,93).

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 147.050,93) pour le ramener de son montant actuel de trois cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 347.050,93) à un montant de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) sans annulation d'actions et par absorption de pertes d'un montant total de quatre-vingt-onze mille soixante-six euros et neuf cents (EUR 91.066,09) et affectation d'un montant de cinquante-cinq mille neuf cents quatre-vingt-trois euros et quatre-vingt-onze cents (EUR 55.983,91) à un compte de réserve indisponible.

La réalité des pertes reportées a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise des états financiers au 31 décembre 2004 ainsi que d'une situation intérimaire des comptes de la Société datée du 30 septembre 2005, lesquels états financiers et attestation, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Quatrième résolution

La valeur des actions est fixée à cent euros (EUR 100,-) et le nombre d'actions est corrélativement réduit de 14.000 à 2.000 actions.

Cinquième résolution

La société est transformée en une société à responsabilité limitée.

En conséquence, il est procédé à une refonte complète des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:



Titre Ier.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

- Art. 2. La Société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous immeubles ou parts d'immeubles qu'elle possède ou qu'elle pourrait acquérir par la suite ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
 - Art. 3. La Société prend la dénomination de HIFI IMMOBILIERE.
 - Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. - Capital, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000,-), représenté par deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession entre associés, la valeur d'une part est, sauf accord contraire des parties, calculée sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III. - Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, téléfax ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Titre IV. - Décisions de l'associé unique, Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale, Bilan, Répartitions

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même l'année.
- Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.



Titre VI. - Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII. - Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Sixième résolution

La démission des administrateurs suivants est acceptée:

- a) Monsieur Jacques Niedercorn, administrateur de société, demeurant à Luxembourg,
- b) Madame Blandine Niedercorn, administrateur de société, demeurant à Luxembourg,
- c) Monsieur André Wilwert, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

Par vote spécial décharge leur est donnée pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Septième résolution

La démission du commissaire aux comptes INTERAUDIT, S.à r.l. R.C. Luxembourg B 29.501 est acceptée. Par vote spécial décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

Est nommée gérante:

- Madame Isabelle Brunet, gérante de sociétés, née à Metz (France), le 10 août 1976, demeurant au 11, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

La société sera valablement engagée par la seule signature de la gérante.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: G. Bernard, N. Jacquemart, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(002098.3/230/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

STEADY GROWTH ENTERPRISES S.A. (HOLDING), Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt. H. R. Luxemburg B 113.023.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, am dreizehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Die Gesellschaft INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., mit Sitz in 1014 El Dorado, Panama (Republik Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, eingetragen im Handelsregister der Republik Panama unter der Nummer 42170,

hier vertreten durch Herrn Claude Faber, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Luxemburg.

2. Die Gesellschaft GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., mit Sitz in 1014 El Dorado, Panama (Republik Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, eingetragen im Handelsregister der Republik Panama unter der Nummer 42169.

hier vertreten durch Herrn Claude Faber, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Luxemburg,

aufgrund von zwei General-Vollmachten aufgenommen durch Notar Robert Schuman, mit dem Amtssitz in Differdange, am 3. Mai 2000.

Die Erschienenen beabsichtigen die Gründung einer Holding-Aktiengesellschaft (HOLDING AG - HOLDING S.A.) und legen folgende Satzung fest.

Bezeichnung, Sitz, Dauer

- **Art. 1.** Gegründet wird eine Aktiengesellschaft mit dem Namen: STEADY GROWTH ENTERPRISES S.A. (HOLDING).
 - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.



Er kann auf einfachen Beschluss des Verwaltungsrats innerhalb des Grossherzogtums, oder ausserhalb der Landesgrenzen verlegt werden. Falls der Verwaltungsrat aufgrund ausserordentlicher Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur die normalen Geschäftsaktivitäten am Gesellschaftssitz oder die Verbindung desselben mit dem Ausland unmittelbar oder in naher Zukunft gefährdet sieht, kann dieser vorübergehend bis zur Wiedererlangung normaler Bedingungen ins Ausland verlegt werden. Diese vorläufige Massnahme hat keinerlei Auswirkungen auf die Nationalität der Gesellschaft; diese bleibt - unabhängig von der Verlegung des Unternehmenssitzes - luxemburgisch.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Gegenstand

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist die Übernahme von Beteiligungen in jeglicher Form an anderen luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann insbesondere Wertpapiere aller Art durch Einbringung, Zeichnung, Option, Kauf oder auf andere Weise erwerben und sie durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder auf andere Weise veräussern.

Die Gesellschaft kann den Erwerb und die Erschliessung von Handelsmarken, Patenten und sonstigen Rechten aus Patenten, die der Gründung, Entwicklung, Modifizierung und Kontrolle von Unternehmen dienlich sind tätigen oder eine solche ergänzend unterstützen.

Die Gesellschaft kann Geld aufnehmen und den Gesellschaften, an denen sie eine direkte massgebliche Beteiligung hält, jede Art Unterstützung, Darlehen, Vorschüsse oder Sicherheiten gewähren.

Die Gesellschaft betreibt weder eine eigene gewerbliche Tätigkeit noch ein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und ganz allgemein jene Geschäfte betreiben, die mit ihrem Gesellschaftszweck verbunden sind oder diesen fördern, sich dabei jedoch innerhalb des Rahmens des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über Holdinggesellschaften halten.

Gesellschaftskapital

- Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in einunddreissig (31) Aktien von je tausend Euro (1.000,- EUR).
- Art. 6. Die Aktien lauten nach Wahl des Aktionärs auf den Namen oder den Inhaber mit Ausnahme derjenigen Aktien, für die das Gesetz die Form der Namensaktie vorschreibt.
- Art. 7. Das gezeichnete Kapital kann auf Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung erhöht oder herabgesetzt werden. Die Entscheidung der Aktionäre hat den Stellenwert einer Satzungsänderung. Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die jungen Aktien mit denselben Rechten wie die alten Aktien ausgestattet.
 - Art. 8. Im Rahmen der vom Gesetzgeber vorgesehenen Grenzen kann die Gesellschaft eigene Aktien zurückkaufen.

Verwaltung

- Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen Rat verwaltet, der sich aus mindestens drei Mitgliedern zusammensetzt, die nicht Aktionäre zu sein brauchen. Sie werden für einen Zeitraum von höchstens sechs Jahren benannt. Sie sind wiederwählbar und können jederzeit abberufen werden. Wird ein Sitz im Verwaltungsrat frei, können die restlichen Verwaltungsratsmitglieder zusammen mit den Kommissaren diesen vorläufig besetzen; die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.
- **Art. 10.** Der Verwaltungsrat ist befugt, sämtliche zur Realisierung des Gesellschaftszwecks nützlichen oder erforderlichen Handlungen vorzunehmen, mit Ausnahme jener, die per Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.
- **Art. 11.** Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestimmen; bei Abwesenheit des Vorsitzenden kann der Vorsitz über eine Sitzung einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Zum ersten Mal kann die der Gründung der Gesellschaft folgende Generalversammlung den Vorsitzenden bestimmen.

- Art. 12. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein anderes Verwaltungsratsmitglied, das schriftlich, telegrafisch oder fernschriftlich bevollmächtigt werden kann, ist zulässig. In dringenden Fällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm oder Fernschreiben erfolgen
- **Art. 13.** Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.
- Art. 14. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft bei diesen Geschäften ganz oder teilweise an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder sonstige Beauftragte delegieren, die nicht Aktionäre zu sein brauchen.
- Art. 15. Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrats verpflichtet.
- Art. 16. Der Verwaltungsrat ist befugt, Vorleistungen auf Dividendenausschüttungen vorzunehmen; dies in Übereinstimmung mit den Bestimmungen und Modalitäten der Generalversammlung und der entsprechenden Gesetzgebung.



Aufsichtsführung

Art. 17. Die Aufsicht über die Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren oder Abschlussprüfer, die nicht Aktionäre zu sein brauchen. Sie werden für eine Dauer von längstens sechs Jahren bestellt, sind wiederwählbar und können jederzeit abberufen werden.

Generalversammlung

- Art. 18. Die Generalversammlung der Aktionäre der rechtmässig gegründeten Gesellschaft vertritt alle Aktionäre besagter Gesellschaft. Sie hat weitest reichende Befugnisse zur Durchführung und Ratifizierung sämtlicher Handlungen, die den Gesellschaftsinteressen dienen. Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinns. Sie entlastet den Verwaltungsrat und die Kommissare.
- Art. 19. Die Einberufung zu den ordentlichen und ausserordentlichen Generalversammlungen erfolgt gemäss den gesetzlichen Bestimmungen. Sie kommen nicht zur Anwendung, wenn alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und erklären, dass sie von der Tagesordnung vorher Kenntnis hatten.
- Art. 20. Jede Aktie besitzt eine Stimme, sofern das Gesetz dies nicht einschränkt. Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht persönlich oder durch einen Bevollmächtigten ausüben, der nicht Aktionär zu sein braucht.
- Art. 21. Die jährliche Generalversammlung findet rechtmässig am 15. März um 14.00 Uhr in Luxemburg, am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort statt. Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Geschäftsjahr

Art. 22. Das Geschäftsjahr beginnt jeweils am 1. Januar und endet jeweils am 31. Dezember.

Auflösung

Art. 23. Die Auflösung der Gesellschaft erfolgt durch Beschluss der Generalversammlung, in Übereinstimmung mit den in der Satzung oder im Gesetz vorgesehenen Modalitäten.

Allgemeines

Art. 24. Sämtliche, nicht im Rahmen der Gesellschaftssatzung definierten Vorfälle werden durch das Luxemburg Gesetz vom 10. August 1915 bzgl. der Handelsgesellschaften und das Luxemburg Gesetz vom 31. Juli 1929 bzgl. der Holdinggesellschaften (inkl. der entsprechenden Gesetzesnovellierungen) geregelt.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.
- 2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet im Jahre 2007 statt.

Zeichnung und Einzahlung

Nach Feststellung der Satzung werden die Aktien wie folgt gezeichnet:

1. Die Gesellschaft INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., vorgenannt, dreissig Aktien.30 Aktien2. Die Gesellschaft GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., vorgenannt, eine Aktie.1 AktieTotal: einunddreissig Aktien.31 Aktien

Alle Aktien wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt ein Betrag von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass er die Erfüllung der in Art. 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften aufgeführten Bedingungen geprüft hat, und bescheinigt ausdrücklich, dass diese erfüllt sind.

Kostenschätzung

Der Gesamtbetrag der Kosten, Aufwendungen, Vergütungen oder Gebühren aller Art, die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr EUR 8.000,-.

Ausserordentliche Generalversammlung

Die Erschienenen treten in der Folge zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, sie erklären diese für ordnungsgemäss einberufen und zusammengetreten und treffen einstimmig die folgenden Beschlüsse:

- 1. Die Gesellschaftsanschrift lautet wie folgt: 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.
- 2. Die Zahl der Verwaltungsmitglieder wird auf drei festgesetzt.
- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrats werden wie folgt ernannt:
- a. Herr Jean Faber, licencié en sciences économiques et sociales, geboren in Luxemburg, am 2. Januar 1960, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;
- b. Herr Didier Kirsch, expert-comptable, geboren in Thionville/Frankreich, am 9. Februar 1964, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;
- c. Fräulein Jeanne Piek, Privatbeamtin, geboren in Luxemburg, am 24. Juni 1964, beruflich wohnhaft in L-2450 Luxemburg, 15, boulevard Roosevelt.
 - 3. Es wird ein Kommisar / Abschlussprüfer bestimmt.



Zum Kommisar wird wie folgt ernannt:

Die Aktiengesellschaft REVILUX S.A., mit Sitz in L-1371 Luxemburg, 223, Val Sainte-Croix, eingetragen im Handels-register von Luxemburg, Sektion B unter der Nummer 25.549.

- 4. Die Vollmachten der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars erlöschen unmittelbar nach der satzungsmässigen Generalversammlung von 2011.
- 5. Die Honorierung der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars wird in einem separaten Beschluss einer ausserordentlichen Generalversammlung festgelegt.

Der unterzeichnete Notar, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der oben erschienenen Personen die vorliegende Urkunde in Deutsch abgefasst worden ist gefolgt von einer englischen Übersetzung; auf Wunsch derselben erschienenen Personen und im Falle eines Abweichens des deutschen und englischen Textes, soll die deutsche Version massgebend sein.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Folgt die englische Übersetzung des vorstehenden Textes:

In the year two thousand and five, the thirteen of December.

Before Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg.

The following persons appeared:

1) INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., with registered office at 1014 El Dorado, Panama (Republic of Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, registered in the public register of Panama under the number 42170.

here represented by Mr Claude Faber, licencié en sciences économiques, residing in Luxembourg.

2) GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., with registered office at 1014 El Dorado, Panama (Republic of Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, registered in the public register of Panama under the number 42169, here represented by Mr Claude Faber, licencié en sciences économiques, residing in Luxembourg,

by virtue of a general proxy, deposed on the deed of the notary Robert Schuman, residing in Differdange, on May 3th, 2000.

The here present intend to establish a Holding-Aktiengesellschaft (HOLDING AG or HOLDING S.A.) and set forth the following By Laws.

Designation, Seat, Duration

- **Art. 1.** There is hereby constituted a Corporation (Aktiengesellschaft Société Anonyme) with the following Name: STEADY GROWTH ENTERPRISES S.A. (HOLDING).
 - Art. 2. The registered office of the holding corporation is in Luxemburg.

It can be moved in the Grand Duchy or outside its boundaries on simple decision of the Board of Directors. Should the Board of Directors find the holding corporation endangered to continue its normal business activities at the registered office due to extraordinary political events, economical or social, or restrictions in international relations, the registered office can be moved temporarily abroad. This temporary measure has no influence on the nationality of the corporation; it will remain - regardless of any registered office move - of Luxembourg nationality.

- Art. 3. The holding corporation is established for an indefinite period of time Subject.
- **Art. 4.** Object of the holding corporation is to take participation in any form in other Luxemburg or foreign corporations including the administration, control and utilization.

The holding corporation may acquire securities of any kind by donation, subscription, option, purchase or any other manner and can cede, sell or dispose of them as deemed fit.

The holding corporation can acquire and develop brand names, licenses, patents and other rights from patents that can be of use to constitute, develop, modify and control other corporations or for their supplementary support.

he holding corporation can borrow money and give any kind of support, lend money, pay advances or give guarantees to corporations in which it holds a substantial participation.

The holding corporation does not conduct any own business nor does it have a commercial activity accessible to the public.

The holding corporation will take all possible measures to insure its rights and in general conduct those business transactions that are in conjunction with its objectives or serve to promote them. It will remain within the framework of the laws of 31 July 1929 governing holding corporations.

Share capital

- **Art. 5.** The total authorized share capital is thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR), divided into thirty-one (31) shares of each one thousand Euro (1,000.- EUR).
- **Art. 6.** By the shareholders choice the shares may be bearer or name shares, with the exception of those shares where the law imposes the form of name shares.
- **Art. 7.** The authorized share capital may be raised or lowered by a resolution of the extraordinary general meeting. The decision of the shareholders in this case has the value of a change of the by laws. In the case of a capital raise, the new shares have the same rights as the old shares.
 - Art. 8. Within the framework authorized by law, the corporation may by back its own shares.



Management

- **Art. 9.** A board of directors, consisting of at least three members who do not have to be shareholders, will manage the corporation. They are nominated for a maximum period of six years. They can be re-elected and can be removed at any time. Should one director's seat become free, the remaining directors and the statutory auditors may temporarily fill the vacancy function, and the next general meeting will determine the new manager.
- **Art. 10.** The board of directors is authorized to take all necessary and useful actions to insure the proper realization of the corporate objective, with exception of the functions that are by law reserved for the general meeting.
- **Art. 11.** The board of directors can elect among its members a chairman; in case of absence of the president at a board meeting the chair may be temporarily transferred to a fellow director.

For the first time, the general meeting following the incorporation may proceed to the appointment of the chairman.

- **Art. 12.** The board of directors may only pass resolutions when a majority of his members are present or represented. The representation by a fellow member by proxy is allowed. The proxy may be given in writing, per telefax, telex or telegraph. In urgent cases a vote can be submitted to reach a quorum by simple letter, telegram or telefax.
- **Art. 13.** The board of directors makes decisions by simple vote majority; in case of equal votes the vote of the chairman will be decisive.
- **Art. 14.** The board of directors can delegate completely or in part its authority concerning the daily management and the representation of the corporation in business to one or several members of the board, executives, chairman or any other designate, which does not have to be a shareholder.
- **Art. 15.** The corporation will be committed by the joint signature of two members of the board of directors or by the single signature of the chairman.
- **Art. 16.** The board of directors is authorized to pay advances on dividends in conjunction with the general assembly and relevant legislation.

Controlling

Art. 17. One or more auditors, called «statutory auditors», control the corporation. They do not have to be shareholders. They are nominated for a maximum period of six years. They can be re-elected and may be removed at any time.

General Meeting

- **Art. 18.** The general meeting of the shareholders, regularly constituted, represents all the shareholders of the corporation, and has the highest authority to execute and ratify all actions that serve the interest of the corporation. The general meeting decides on the use and the distribution of the net profits of the corporation. The general meeting also relieves and appoints the board of directors and the statutory auditors.
- **Art. 19.** The law determines the form of the notice of invitation to the ordinary or extraordinary general meetings. The notice is not necessary should all shareholders be present or represented and unanimously declare to waive the notice of meeting in order to hold a shareholder meeting spontaneously.
- **Art. 20.** Every share has the right to one vote; insofar there are no restrictions from the law. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, the proxy holder does not have to be a shareholder.
- **Art. 21.** The annual general meeting of the shareholders takes place legally on the 15th of March at 14.00 hours in Luxembourg, at the registered office of the company or at any other place as indicated in the notice of invitation. If this date shall fall upon a legal holiday, the meeting shall be held on the next succeeding business day.

Business year

Art. 22. The accounting year of the corporation starts every year at the 1st of January and ends every year at the 31st of December.

Termination

Art. 23. A resolution of the general meeting, in conjunction with the modalities of the by laws or the law, can terminate the company at any time.

Generalities

Art. 24. Items not specifically stipulated in these by laws are governed by the Luxemburg law of August 10, 1915 concerning commercial companies and the Luxemburg law of July 31, 1929 concerning holding companies (inclusive all amendments).

Transitory Provises

The first accounting year, which shall begin on the day of the formation of the company and shall terminate on 31st December 2006.

The first general meeting will be hold in 2007.

29013



Subscription and Payment

After reading these by laws the shares were subscribed as follows:

 1. The company INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prenamed, thirty shares
 30 shares

 2. The company GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prenamed, one share.
 1 share

All shares are fully paid in cash and the corporation has immediately at its disposition without restrictions the amount of thirty-one Euro (31,000.- EUR) as witnessed by the Notary Public.

Declaration

The acting Notary Public declares that he has verified the compliance with the laws of August 10th 1915 concerning commercial companies, and declares explicitly that they are fulfilled.

Cost Estimation

The total amount of costs, charges, remunerations, fees and dues of all kinds, incurred by the company for its incorporation is estimated to be EUR 8,000.-.

Extraordinary General Meeting

The appearing, now shareholders of the corporation gather in an extraordinary general assembly; they declare having received due notice and to be duly assembled and do set forth herewith unanimously the following resolutions:

- 1. The registered office of the corporation is as follows: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
- 2. The board of directors will have three members.

Elected to the board of directors are:

- a. Mr Jean Faber, licencié en sciences économiques born in Luxembourg on January 2nd 1960, with professional address in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;
- b. Mr Didier Kirsch, expert comptable, born in Thionville/France, on February 9th 1964, with professional address in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt;
- c. Miss Jeanne Piek, employee, born in Luxembourg, on June 24th 1961, with professional address in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
 - 3. There will be one statutory auditor:

Elected to statutory auditor is:

The company REVILUX S.A., with registered office at L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix, registered at the Trade and Company's Register in Luxembourg under section B and number 25.549.

- 4. The powers of attorney of the board of directors and the statutory auditor will end after the general meeting of 2011.
- 5. The compensation of the board of directors and the statutory auditor will be determined and resolved in a later extraordinary general meeting.

The undersigned notary, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in German, followed by an English translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the German and the English text, the German version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed. Gezeichnet: C. Faber, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 75, case 5. - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 5. Dezember 2006.

J.-P. Hencks.

(002402.3/216/299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

TRANSMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.

R. C. Luxembourg B 77.635.

Constituée par-devant Me Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 31 août 2000, acte publié au Mémorial C n° 112 du 14 février 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 juillet 2003, acte publié au Mémorial C n° 910 du 5 septembre 2003, modifiée par acte sous-seing privé en date du 5 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TRANSMAN, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(111564.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. (FORCE, FORTUNE, FORTRESS), Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 26.977.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signatures.

(111560.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. (FORCE, FORTUNE, FORTRESS), Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 26.977.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signatures.

(111557.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BWI INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. (FORCE, FORTUNE, FORTRESS), Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 26.977.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signatures.

(111563.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

COMPUTERSCHOUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5710 Aspelt, 43, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 96.198.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(111559.3/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

CARRAIG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 107.747.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 décembre 2005

L'assemblée générale des actionnaires a décidé la nomination de Monsieur Michael Bernard, appelé Bernard Mc Namara, né à Limerick (Irlande), le 13 janvier 1950, demeurant au 22 Ailesbury Road, Ballsbridge, Dublin 4, Irlande, en tant qu'administrateur de catégorie D, avec effet au 6 décembre 2005, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2006 en relation avec les comptes de l'année sociale prenant fin au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111597.3/280/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



E.L.S. (EURO-LIFT SYSTEME) A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5531 Remich, 1A, route de l'Europe. R. C. Luxembourg B 103.024.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(111562.3/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SEAMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 64.363.

Le bilan au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05908, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEAMAX S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

(111567.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

METALCONCEPT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 93.075.

Maître Sylvain L'Hote, Avocat à la Cour, dénonce avec effet au 31 décembre 2005, le siège social de la société anonyme METALCONCEPT S.A. inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.075, établie et ayant son siège social à L-1017 Luxembourg, 8, rue de l'Hippodrome, en vertu d'un contrat de domiciliation conclu en date du 1er juin 2003.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour avis conforme

S. L'Hote

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06684. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111575.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SEDONA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 105.099.

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEDONA PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 310, du 8 avril 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, qui désigne comme secrétaire Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anne Francini, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 2.469.000,- par l'apport en espèces et la création et l'émission de 24.690 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à 2.500.000,- EUR. Souscription et libération des actions par l'actionnaire GLOBAL SERVICES INC., l'autre actionnaire renonçant à son droit préférentiel de souscription.
 - 2) Modification subséquente des statuts.
 - 3) Divers.



II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (2.469.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR), par la création et l'émission de vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, ayant pris acte du fait que l'autre actionnaire a déclaré renoncer à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions nouvelles, la société GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., société de droit panaméen, avec siège social au 1014 El Dorado, Panama (République de Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, inscrite sous le numéro 42169 auprès du registre publique de Panama.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant au nom et pour de la société GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., société de droit panaméen, avec siège social au 1014 El Dorado, Panama (République de Panama), East 53rd Street, Swiss Bank Building, Second Floor, inscrite sous le numéro 42169 auprès du registre publique de Panama, aux termes d'une procuration générale déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 3 mai 2000, enregistrée à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 mai 2000, volume 849, folio 66, case 9, lequel comparant, agissant ès qualité, a déclaré souscrire les vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions nouvelles, lesquelles ont été intégralement libérées par un versement en numéraire d'un montant de deux millions quatre cent soixante-neuf mille euros (2.469.000,- EUR), versement dont la preuve a été rapportée au notaire sur base d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur est la suivante:

«**Art. 3. (1**er alinéa). Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à 28.000,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: C. Faber, L. Capiaux, A. Francini, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 75, case 6. – Reçu 24.690 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.

J.-P. Hencks.

(002479.3/216/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

SEDONA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 105.099.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(002480.3/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006



COMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.592.

Le bilan intérimaire au 31 octobre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05912, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMAR S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

(111577.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

LAIRA BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 74.071.

Suite à une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 novembre 2005 est élu administrateur-délégué,

Monsieur Marc Liesch, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg,

en remplacement de

Mme Marie-José Sanchez-Diaz, administrateur-délégué, 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

le nouveau Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc Liesch, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- Mlle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111578.3/723/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

LOCAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 63.487.

Le bilan au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOCAMAR S.A

Signature

Le Conseil d'Administration

(111580.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

CORPORATE JET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 82.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL05331, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour la gérance

Signature

(111588.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ST YVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 40.962.

Le bilan au 21 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111595.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ST PIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 100.715.

Le bilan au 21 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111598.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ST LUKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 77.878.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111600.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ST LUKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 77.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111599.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MORSA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.890.

In the year two thousand and five, on the twenty-first of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the corporation established in Luxembourg under the denomination of MORSA CAPITAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 100.890, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 12, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 730 of July 15, 2004.

The Articles of incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 6, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 818 of August 23, 2005.

The meeting begins at 10.00 a.m., Mr Marc Hayot, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Annie Lyon, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raphaël Rozanski, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the two hundred fifty-one thousand one hundred and twenty-five (251,125) shares with a par value of ten (10.-) Euro (EUR) each, representing the entire capital of two million five hundred eleven thousand two hundred and fifty (2,511,250.-) Euro (EUR)



are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, all the shareholders having agreed to meet without prior notice.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1. Increase of the corporate capital of the Company by EUR 1,000,250.- to raise it from its present amount of EUR 2,511,250.- to EUR 3,511,500.- by the creation and issue of 100,025 new shares with a par value of EUR 10.- each, having the same rights and obligations as the existing shares.
 - 2. Subscription of the new shares by MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. and payment in cash.
 - 3. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation.
 - 4. Amendment of Article 5.1 of the Articles of Incorporation.
 - 5. Amendment of Article 7 of the Articles of Incorporation.
 - 6. Amendment of Article 17 of the Articles of Incorporation.
 - 7. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The corporate capital is increased by EUR 1,000,250.- (one million two hundred and fifty Euro) to raise it from its present amount of EUR 2,511,250.- (two million five hundred eleven thousand two hundred and fifty Euro) to EUR 3,511,500.- (three million five hundred eleven thousand and five hundred Euro) by the creation and issue of 100,025 (one hundred thousand and twenty-five) new shares with a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

The other shareholders having waived their preferential subscription right these new shares have been entirely subscribed by MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., a company with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, here represented by Mrs Annie Lyon, prenamed, by virtue of a proxy given in Luxembourg on December 21, 2005.

Said proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The 100,025 (one hundred thousand and twenty-five) new shares have been entirely paid up in cash, so that the amount of EUR 1,000,250.- (one million two hundred and fifty Euro) is as of now at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 3, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«Art. 3. (paragraph 1). The corporate capital is set at three million five hundred eleven thousand and five hundred (3,511,500.-) Euro (EUR) represented by three hundred fifty-one thousand one hundred and fifty (351,150) shares with a par value of ten (10.-) Euro (EUR) each.»

Third resolution

Art. 5. 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«5.1. Shares may be freely transferred by any means by the Shareholders to the benefit of their descendants.

Shares may also be transferred freely at any time in the framework of a fiduciary agreement or of a trust, both in the sense of the law of 27 July 2003 on the trust and the fiduciary contract, provided that the sole beneficiary(ies) under the fiduciary agreement or the trust deed is (are) the existing shareholder(s) in the same proportion as the shares transferred to the fiduciary or into the trust and that no right is created under the fiduciary agreement or the trust for the benefit of any other party or in any other proportion, and that the fiduciary agreement or trust deed contains an obligation for the fiduciary or trustee to retransfer the shares to the relevant shareholder as soon as the fiduciary or trustee has performed its services.»

Fourth resolution

Art. 7. of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«Art. 7. Bearer Shares shall be deposited in the offices of a bank established in Luxembourg.

The Shareholders, representing at least seventy-five (75) per cent of the capital of the Company, may decide to replace the bank as custodian of the Shares. In this case, or when the bank itself decides to put an end to the functions of custodian of the Shares, a new bank established in Luxembourg shall be designated as custodian by unanimous decision of the Shareholders. Until such designation, the Shareholders will take all necessary measures so that the bank to be replaced continues to exercise its functions of custodian.

Registered Shares, or Bearer Shares that have been transferred in the framework of a fiduciary agreement or of a trust in accordance with article 5.1, second paragraph of the present Articles of Incorporation, will be deemed to comply with this obligation.»

Fifth resolution

- Art. 17. of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:
- «Art. 17. Except for the questions for which the present Articles of Incorporation provide for specific majorities, Shareholders expressly decide that the general meetings of Shareholders will decide with the following majorities:



- (a) to decide on the dissolution and/or liquidation of the Company, the favourable vote of the Shareholders representing at least seventy-five (75) per cent of the capital of the Company, without prejudice of Article 100 of the amended law pf 10th August 1015 on commercial companies;
- (b) to decide on any amendment of the Articles of Incorporation of the Company other than the increase of the corporate capital, the favourable vote of the Shareholders representing at least eighty (80) per cent of the capital of the Company. Any resolution resolving to increase the corporate capital of the Company or to authorise the board to increase the capital by contribution in cash (and including the authorisation for the board to limit or set aside the preferential subscription right of existing shareholders) will be subject to approval as provided in the law of August 10,1915 on commercial companies.

Presence quorums are those provided for by the law of August 10, 1915 on commercial companies.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 10.15 a.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the

present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, said persons appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MORSA CAPITAL S.A., R.C.S. Luxembourg B 100.890, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 730 du 15 juillet 2004.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 6 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 818 du 23 août 2005.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc Hayot, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Annie Lyon, employée privée, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur le Président a déclaré et prié le notaire d'acter que:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux cent cinquante et un mille cent vingt-cinq (251.125) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune représentant l'intégralité du capital social de deux millions cinq cent onze mille deux cent cinquante (2.511.250,-) euros (EUR), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 1.000.250,- pour le porter de son montant actuel de EUR 2.511.250,- à EUR 3.511.500,- par la création et l'émission de 100.025 nouvelles actions avec une valeur nominale de EUR 10,- chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.
 - 2. Souscription des nouvelles actions par MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. et libération en espèces.
 - 3. Modification subséquente du 1er alinéa de l'article 3 des statuts.
 - 4. Modification de l'article 5.1 des statuts.
 - 5. Modification de l'article 7 des statuts.
 - 6. Modification de l'article 17 des statuts.
 - 7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de EUR 1.000.250,- (un million deux cent cinquante euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 2.511.250,- (deux millions cinq cent onze mille deux cent cinquante euros) à EUR 3.511.500,- (trois millions cinq cent onze mille cinq cents euros), par la création et l'émission de 100.025 (cent mille vingt-cinq) nouvelles actions avec une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros),- chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel les 100.025 (cent mille vingt-cinq euros) nouvelles actions ont été entièrement souscrites par MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., une so-



ciété avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ici représentée par Madame Annie Lyon, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Les 100.025 (cent mille vingt-cinq) actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de EUR 1.000.250,- (un million deux cent cinquante euros) est dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3, premier alinéa, des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** (premier alinéa). Le capital social est fixé à trois millions cinq cent onze mille cinq cents (3.511.500,-) euros (EUR), représenté par trois cent cinquante et un mille cent cinquante (351.150) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros (EUR) chacune.»

Troisième résolution

L'article 5.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«5.1. Les Actions peuvent être librement cédées par quelque moyen que ce soit, par les Actionnaires au profit de leurs descendants.

Les Actions peuvent être également librement cédées à tout moment dans le cadre d'un contrat fiduciaire ou d'un trust, tous deux au sens de la loi du 27 juillet 2003 relative au trust et aux contrats fiduciaires, pour autant que les seuls bénéficiaires aux termes du contrat fiduciaire ou du contrat de trust est(sont) le(s) actionnaire(s) existant(s) dans les mêmes proportions que les actions cédées au fiduciaire ou dans le trust et qu'aucun droit n'est créé aux termes du contrat fiduciaire ou du trust au bénéfice de toute autre partie ou en toute autre proportion, et que le contrat fiduciaire ou le contrat de trust contienne une obligation pour le fiduciaire ou le trustee de recéder les actions à l'actionnaire respectif dès que le fiduciaire ou le trustee a rendu ses services.»

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 7. Les Actions au Porteur seront déposées dans les locaux d'une banque établie au Luxembourg.

Les Actionnaires, représentant au moins 75% du capital de la Société, peuvent décider de remplacer la banque comme dépositaire des Actions. Dans ce cas, ou lorsque la banque a décidé de mettre de lui-même fin à la fonction de dépositaire des Actions, une nouvelle banque établie au Luxembourg sera désignée comme dépositaire par décision unanime des Actionnaires. Jusqu'à cette désignation, les Actionnaires prendront toutes les mesures nécessaires afin que la banque à remplacer continue d'exercer sa fonction de dépositaire.

Les Actions Nominatives, ou les Actions au Porteur qui ont été transférées dans le cadre d'un contrat fiduciaire ou d'un trust en conformité avec l'article 5.1, second paragraphe des présents Statuts, seront considérées comme satisfaisant cette obligation.»

Cinquième résolution

L'article 17 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

- «Art. 17. Sous réserve des questions pour lesquelles les présents Statuts de la Société prévoient des majorités spécifiques, les Actionnaires décident expressément que l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société, statuera aux majorités suivantes:
- (a) Pour décider la dissolution et/ou liquidation de la Société, le vote favorable d'Actionnaires représentant, au moins, soixante-quinze (75) pour cent du capital de la Société sans préjudice de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- (b) de décider sur toute modification des Statuts de la Société autre que l'augmentation du capital social, le vote favorable des actionnaires représentant au moins, quatre-vingt (80) pour cent du capital de la Société. Toute résolution décidant d'augmenter le capital social de la Société ou d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital par apport en numéraire (y inclus l'autorisation au conseil d'administration de limiter ou d'exclure le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants) sera sujet à l'approbation conformément aux règles déterminées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les quorums de présence sont ceux prévus par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. Hayot, A. Lyon, R. Rozanski, A. Schwachtgen.



Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 92, case 11. - Reçu 10.002,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(002099.3/230/212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

MORSA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.890.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 2235 du 21 décembre, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(002100.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

ST MARIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 28.373.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111601.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ST EDOUARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 32.213.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature.

(111603.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOURKEL PAVON & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine. R. C. Luxembourg B 49.018.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière extraordinaire

à 11.00 heures le 30 novembre 2005

- 1. L'assemblée générale confirme les mandats suivants:
- des administrateurs:
- M. Albertini Giampaolo, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- M. Vancheri Alexandre, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- de l'administrateur-délégué:
- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg;
- du commissaire aux comptes:
- WILBUR ASSOCIATES LTD, Rosenbergstrasse 1, CH-8304 Wallensellen Zurich; qui acceptent, pour l'exercice social 2005.
- 2. Transfert provisoire du siège social au 8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111658.3/766/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



PAINT HORSE ASSOCIATION LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2161 Luxembourg, 8, rue Mongenast-Servais.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2005

En date du 22 janvier 2005, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer à l'adresse du secrétaire, le siège social de la PAINT HORSE ASSOCIATION LUXEMBOURG, lequel se trouvait auparavant être fixé à Heffingen. Changement des statuts:

Art. 1er. Il est fondé par les présents statuts une association sans but lucratif dénommée PAINT HORSE ASSOCIA-TION LUXEMBOURG ayant son siège social à Dudelange à remplacer par: ayant son siège social à l'adresse du secrétaire à Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07767. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111623.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

QUARTER HORSE ASSOCIATION LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-6251 Geyershof, Maison 23.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2005

En date du 22 janvier 2005, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer à l'adresse du secrétaire, le siège social de la QUARTER HORSE ASSOCIATION LUXEMBOURG, lequel se trouvait auparavant être fixé à Dudelange.

Changement des statuts:

Art. 1er. Il est fondé par les présents statuts une association sans but lucratif dénommée QUARTER HORSE ASSO-CIATION LUXEMBOURG ayant son siège social à Dudelange à remplacer par: ayant son siège social à l'adresse du secrétaire à Geyershof.

Geyershof, le 5 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07768. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111625.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 5, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 106.901.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 11 octobre 2005 que JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING MALTA 8 LIMITED, ayant son siège social à Level 2, Valletta Buildings, South Street, Valletta, VLT11, Malta, et inscrite au registre de commerce de Malte sous le numéro C 35.810, a cédé 125 parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, soit 100% du capital de la Société, à la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 4, S.à r.l., ayant son siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite sous le numéro de registre B 106.900.

Il résulte de cette cession que JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 4, S.à r.l. est devenue propriétaire de 125 parts sociales dans le capital de la Société.

Luxembourg, le 1er décembre 2005.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111694.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



MAFLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff. R. C. Luxembourg B 51.580.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée Générale accepte la démission de deux administrateurs:

- Madame Avv. Giovanna Bordoni, demeurant à CH-6901 Lugano (Suisse), Via Pasquale Lucchini, 4,
- Monsieur Avv. Dott. Carlo Vitalini, demeurant à CH-6901 Lugano (Suisse), Via Pasquale Lucchini, 4.

L'assemblée Générale décide de nommer deux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Cristiano Cortella, demeurant professionnellement à CH-6901 Lugano (Suisse), Via Ferruccio Pelli, 2,
- Monsieur Jonathan Malacrida, demeurant à CH-6830 Chiasso (Suisse), Via Valdini 2.

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111708.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DEADLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 72.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04518, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour DEADLINE S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111710.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

THE BEFORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 21, place de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 113.024.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le douze décembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1. Monsieur Gilles Synaeghel, serveur, demeurant à F-54470 Pannes, 5, rue du Moulin, ici représenté par Monsieur Robert Rossignol, comptable, demeurant à Villers-la-Montagne, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Pannes, le 10 décembre 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.
- 2. Monsieur Xavier Hammadou, employé, demeurant à F-54200 Ecrouvres, 272, rue Gabriel Leroy, ici représenté par Monsieur Robert Rossignol, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Ecrouvres, le 10 décembre 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.
- 3.- Monsieur Fabrice Hard, directeur artistique, demeurant à F-54590 Hussigny, 46, rue du Maréchal Foch, ici représenté par Monsieur Robert Rossignol, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Hussigny, le 10 décembre 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.
- 4.- Madame Carinne Hammadou, adjointe de direction, demeurant à F-54590 Hussigny, 46, rue du Maréchal Foch, ici représentée par Monsieur Robert Rossignol, prédit, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Hussigny, le 10 décembre 2005, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.
 - 5.- Monsieur Guy Amadou, commerçant, demeurant à F-54190 Villerupt, 24, Place Jeanne d'Arc.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de THE BEFORE, S.à r.l.



- Art. 2. Le siège social est établi à Dudelange.
- Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.
- **Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un café-bar-restaurant, avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec l'achat et la vente des articles de la branche, ainsi que toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.
 - Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (EUR 125,-) euros, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1 Monsieur Gilles Synaeghel, prénommé	24 parts
2 Monsieur Xavier Hammadou, prénommé	•
3 Monsieur Fabrice Hard, prénommé	•
4 Madame Carinne Hammadou, prénommée	•
5 Monsieur Guy Amadou, prénommé	22 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les associées reconnaissent que le capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

- Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.
- **Art. 8.** La société est administrée et valablement engagée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
 - Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille six.
 - Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droits ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent euros (EUR 700,-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associées de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, la décision suivante:

Est nommé gérant unique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Guy Amadou, prénommé.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

L'adresse du siège social de la société est établi à L-3590 Dudelange, 21, place de l'Hôtel de Ville.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Rossignol, X. Hammadou, A. Biel.



Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2005, vol. 912, fol. 92, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 2005.

A. Biel.

(002405.3/203/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

FINVELA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 76.620.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

FINVELA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111714.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

IMMOBILIERE 2F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.776.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

IMMOBILIERE 2F S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111718.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BIS 120 S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 23.362.

Par la présente, nous dénonçons avec effet immédiat le siège de la société:

BIS 120 S.A.H., 45, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 23.362.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111747.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



CYBER MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 65.501.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111734.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DE MELLO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 103.334.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111736.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

T.L.O. DIANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 63.647.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour T.L.O. DIANA S.A.

J. Reuter

(111885.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MATERIAUX MARKETING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Hobscheid, Maison 4, Gaichel.

R. C. Luxembourg B 88.967.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 23 décembre 2005.

MATERIAUX MARKETING SERVICES S.A.

SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.

Signature

(111764.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



DE MELLO KUSABI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 96.773.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111737.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

EQUIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 99.890.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111739.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SINF S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen. R. C. Luxembourg B 79.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour SINF S.A.H.

J. Reuter

(111901.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

APHRODITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 94.019.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(111794.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ESQUIRE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.436.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111740.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

JMW LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.722.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 18 novembre 2005

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste d'administrateur de la société, avec effet au 5 septembre 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Christophe Davezac au poste d'administrateur vacant de la société, avec effet au 5 septembre 2005.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111756.3/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DREADNOUGHT INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.179.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 septembre 2005

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Heinz de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Monsieur Christophe Davezac au poste de gérant vacant de la société, avec effet immédiat pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait

Pour la société

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111762.3/587/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



HERON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 97.072.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111750.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

INTERNATIONAL ACCESS CONTROL SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 101.220.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111752.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ETABLISSEMENT SINNER & CIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald, 37, Rangwee.

R. C. Luxembourg B 22.527.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(111791.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinsel.

R. C. Luxembourg B 26.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour ordre

Pour CLAUDE KONRATH PROMOTIONS, S.à r.l.

J. Reuter

(111921.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 101.228.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111757.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ARCHITECTURE & AMENAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster. R. C. Luxembourg B 59.480.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2005

Les actionnaires de la société ARCHITECTURE & AMENAGEMENT S.A., réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire le 2 novembre 2005, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Otis Clays, demeurant à L-1135 Luxembourg, 13, avenue des Archiducs, avec effet rétroactif au 6 mai 2002 est acceptée;
- Madame Nadine Gutenstein, demeurant à L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmunster, est nommée administrateur de la société, avec effet rétroactif au 6 mai 2002. Son mandat expire à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en

Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Pour extrait conforme

B. Schmit / N. Gutenstein

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111767.3/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

GRAHAM TURNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 51.094.

Rapport du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 13 décembre 2005

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société GRAHAM TURNER S.A., en date du 12 décembre 2005, les résolutions suivantes ont été prises par les membres de l'assemblée.

Première résolution

L'Assemblée générale décide d'accepter la démission de:

- Monsieur Fabien Pezzera, demeurant 45, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, de ses fonctions d'Administrateur-Délégué, tout en conservant les fonctions d'Administrateur.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide de nommer au poste d'Administrateur-Délégué à partir de ce jour:

- Monsieur Alain Sereyjol-Garros, demeurant 2, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05375. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111916.3/2741/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ALEXSYS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 70.879.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2005

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2005 que les mandats des administrateurs Messieurs Guy Botquin, Xavier Culot et Jean-Louis Tournay sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

La FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l. a donné la démission de ses fonctions de commissaire aux comptes en date du 29 novembre 2004. Elle est remplacée par BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. à partir de l'exercice 2004. Le mandat du nouveau commissaire viendra à échéance lors l'Assemblée Générale de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111827.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MULTI MEDIA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 205, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.460.

Extrait des résolutions

1) L'assemblée décide de renouveler les mandats du conseil d'administration, de l'administrateur-délégué et du commissaire au compte, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Fait à Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111828.3/725/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DUKAAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 60.509.

Il résulte de l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires tenue le 18 août 2005 que les Actionnaires ont décidé:

- De transférer le siège social de la société à partir du 20 août 2005 vers l'adresse suivante:

9, rue Sainte Zithe,

3rd floor,

L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111882.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

AGYR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 151, rue de l'Alzette. R. C. Luxembourg B 68.997.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour AGYR LUXEMBOURG S.A.

Signature

(111888.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



PFIZER ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 15.100.100,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 50.712.

EXTRAIT

Lors de l'approbation des comptes de la Société, le 14 octobre 2005, PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL), S.à r.l., associé unique, a décidé de ratifier la nomination de Louis Meert et de Carol Stuckley en tant que gérants de la Société et de prolonger leurs mandats de gérants jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes 2007, qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFIZER ENTERPRISES, S.à r.l. BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111883.3/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 4, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 106.900.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 11 octobre 2005 que JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING LUXEMBOURG 3, S.à r.l., ayant son siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite sous le numéro de registre B. 106.899, a cédé 125 parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, soit 100% du capital de la Société, à la société de droit maltais JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING MALTA 8 LIMITED, ayant son siège social à Level 2, Valletta Buildings, South Street, Valletta, VLT11, Malta, et inscrite au registre de commerce de Malte sous le numéro C 35.810.

Il résulte de cette cession que JPMorgan EUROPEAN PROPERTY HOLDING MALTA 8 LIMITED est devenue propriétaire de 125 parts sociales dans le capital de la Société.

Luxembourg, le 1er décembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111886.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

DANTEX MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 19, rue Large. R. C. Luxembourg B 61.253.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 17 octobre 2005, au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg que:

- 1. Les administrateurs suivants sont réélus pour une durée de 6 années:
- Stephen Byers, demeurant au 19, rue Large, L-1917 Luxembourg;
- Karen Byers, demeurant au 19, rue Large, L-1917 Luxembourg;
- La société RITEC INTERNATIONAL LIMITED, avec siège social au 15 West Road, Royal London Estate, GB-N17 OKL, Londres.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1er décembre 2005, réf. LSO-BL00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111914.3/4642/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



EMPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.

R. C. Luxembourg B 48.260.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EMPE, S.à r.l.

Signature

(111890.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

STELLAROSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4441 Soleuvre, 273, rue Metzerlach.

R. C. Luxembourg B 38.153.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour STELLAROSA, S.à r.l.

Signature

(111892.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.

R. C. Luxembourg B 65.434.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE, S.à r.l.

Signature

(111894.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

UNLIMITED COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4993 Sanem, 7, Cité Schmiedenacht.

R. C. Luxembourg B 80.648.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour UNLIMITED COMPANY S.A.

Signature

(111896.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

FINTRALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 34.092.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour FINTRALUX S.A.H.

J. Reuter

(111904.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ADACTA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen. R. C. Luxembourg B 110.964.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour ADACTA HOLDING S.A.

J. Reuter

(111906.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOFROST BENELUX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 89.121.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour BOFROST BENELUX HOLDING, S.à r.l.

J. Reuter

(111908.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

LUXEMBOURG SERVICE FRAIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 59.815.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour LUXEMBOURG SERVICE FRAIS, S.à r.l.

J. Reuter

(111915.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

CLAUDE KONRATH CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinsel.

R. C. Luxembourg B 23.458.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour CLAUDE KONRATH CONSTRUCTIONS, S.à r.l.

I. Reuter

(111917.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

STONE SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer. R. C. Luxembourg B 84.741.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour STONE SYSTEMS, S.à r.l.

J. Reuter

(111918.3/517/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



HEIN KÄLTETECHNIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 90.985.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour ordre

Pour HEIN KÄLTETECHNIK, S.à r.l.

I. Reuter

(111922.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

HEIN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 62.115.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour HEIN SERVICES, S.à r.l.

Pour ordre

I. Reuter

(111924.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 21 mars 2003 que:

Délibérations

L'Assemblée renouvelle le mandat de la société FREECAP GLOBAL INC. avec siège social à Tortola (B.V.I.) aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'au 30 juin 2003.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111920.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale statutaire tenue en date du 15 mars 2005 que:

Délibérations

L'assemblée renouvelle les mandats de quatre gérants pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2006 comme suit:

Gérant: Monsieur Roberto Boscolo, Directeur de société, demeurant à Londres (GB);

Gérant: Monsieur Thierry Blin, Directeur financier, demeurant à Nice (F);

Gérant: Monsieur Umberto Voltolina, Consultant, demeurant à Mestre (I);

Gérant: Cristina Pittarello, Accounting manager, demeurant professionnellement à Padoue (I).



Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111923.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05539, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour la société

Le Conseil de gérance

Signatures

(111930.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.NC., Société en nom collectif.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05538, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour la société

Le Conseil de gérance

Signatures

(111933.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ALPHA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.892.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(111942.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ALPHA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 84.892.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(111944.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



ChipPAC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 69.052.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111925.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

ChipPAC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 15.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 69.052.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04808, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111927.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

HEIN, S.à r.l. - FABRIQUE DE FOURS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 11.653.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour ordre

Pour HEIN, S.à r.l. - FABRIQUE DE FOURS

J. Reuter

(111928.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

H.T.S.B., HANDEL-TRANSPORT UND SCHIFFAHRT BENELUX AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 64.834.

EXTRAIT

Le 10 août 2005 s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires, tenue à une date extraordinaire au siège social de la société, durant laquelle ladite Assemblée a décidé de proroger le mandat des administrateurs, à savoir Monsieur Jan Cornelis Vermeulen, Monsieur Jan Willem Vermeulen et Madame Wesly Vermeulen jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010, de nommer Monsieur Jan Cornelis Vermeulen comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle et, pour autant que de besoin, de ratifier tous les actes généralement quelconques faits par les administrateurs jusqu'à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

H.T.S.B. AG

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111949.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



BOSCOLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2000 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05543, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(111926.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2001 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05542, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111929.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

BOSCOLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 72.920.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05534, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(111935.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

OLDEX S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 12.276.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 décembre 2005:

- La clôture de la liquidation est prononcée.
- Tous livres et documents de la société sont conservés pour une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation à FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. établie à L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l.

Signature

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111936.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



APONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 53.643.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111931.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

A.N.I. S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Strassen. R. C. Luxembourg B 20.075.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 décembre 2005.

Pour A.N.I. S.A.H.

Pour ordre

J. Reuter

(111932.3/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MANTA CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 64.988.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111934.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

MANTA CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 64.988.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(111937.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck